Rentrée de l'Association Sportive du collège

publié le 08/09/2022

Bonjour à toutes et tous,

L' Association Sportive (AS) du collège recommence **à partir du Lundi 12 Septembre 2022**. Après la période Covid, un calendrier plus fourni et diversifié est proposé à tout élève du collège désireux de poursuivre sa pratique sportive, en dehors des heures EPS.

Au programme cette année :

- les mercredis après-midi : selon le calendrier ci-joint ;
- le lundi de 13h à 14h : Volley-ball 4ème / 3ème ;
- le mardi de 13h à 14h : Badminton et Tennis de Table, tous niveaux de classe.
- le jeudi de 13h à 14h : Gymnastique et Danse, tous niveaux de classe.
- le vendredi de 13h à 14h : Foot en salle 6ème / 5ème.

La cotisation cette année est fixée à **15 euros**, soit 2 euros de moins que l'an passé. Que soit remercié à ce titre le **SIVOS** du Rouillacais, qui nous permet cette baisse de cotisation ainsi que le financement d'actions ponctuelles (location de mini-bus pour les transports, etc..).

Alors , tous à vos shorts et baskets !!

A très vite pour une nouvelle année que nous espérons riche et agréable.

L'équipe EPS du collège.

Document joint

calendrier_as_2022 (Word de 10.1 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.